



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

ArcelorMittal

Question au Gouvernement n° 611

[Texte de la question](#)

ARCELORMITTAL

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Gokel.

M. Julien Gokel . ArcelorMittal vient d'annoncer plus de 600 suppressions d'emplois en France, notamment à Dunkerque et à Mardyck, dans ma circonscription, où 320 postes sont menacés. Derrière ces chiffres, il y a des hommes, des femmes, des familles, des vies frappées de plein fouet par le cynisme d'un groupe qui ne tient pas ses engagements. Je tiens à leur exprimer ma solidarité.

Ce groupe méprise ses salariés, qui vivent depuis des mois au rythme de l'incertitude sans aucune visibilité sur leur avenir, ainsi que ses ouvriers qui se lèvent chaque jour pour faire tourner les hauts-fourneaux avec fierté. Il prend en otage ses sous-traitants en prenant des décisions stratégiques opaques. Il méprise aussi nos territoires et nos élus locaux qui, eux, tiennent leurs engagements à travers une union sacrée derrière le maintien l'industrie locale.

Cette situation n'est pas acceptable. Il est temps de redonner de la visibilité aux salariés d'ArcelorMittal comme aux élus des territoires concernés. Il est urgent de dessiner des perspectives précises pour assurer la force, l'indépendance et l'avenir de la filière sidérurgique non seulement française, mais également européenne. Sa survie en dépend. Nous ne pourrons pas réussir pleinement notre réindustrialisation sans la filière sidérurgique.

Eu égard au contexte actuel, nous ne pouvons pas nous permettre d'être dépendants des seuls aciers américains et chinois. L'Europe doit atteindre son indépendance en la matière. La mise en place des mesures du plan acier doit intervenir dès à présent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Il est urgent de rassembler l'ensemble des parties prenantes pour aborder ce sujet : la Commission européenne, les représentants des salariés, les élus locaux. Exigeons des garanties claires et fermes de la part du groupe ArcelorMittal.

À Dunkerque, à Florange, à Basse-Indre et ailleurs, nous attendons des actes et non pas des paroles. Nous exigeons une véritable feuille de route pour l'acier bas-carbone, des garanties sur la préservation de notre outil industriel, des investissements rapides et la protection des emplois. Sans cela, l'État devra prendre toutes ses responsabilités.

Ma question est triple, mais simple. Allez-vous conditionner tout soutien financier futur à ArcelorMittal à la prise d'engagements fermes ? Allez-vous lui imposer une feuille de route transparente ? Comment comptez-vous garantir que la France conserve une autonomie... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le*

micro de l'orateur. – Les députés du groupe SOC applaudissent ce dernier.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Marc Ferracci, *ministre chargé de l'industrie et de l'énergie*. La décision d'ArcelorMittal est une très mauvaise nouvelle. Je m'associe à vous pour exprimer ma solidarité à l'égard des salariés du site de Dunkerque...

M. Pierre Cordier . Dans les Ardennes aussi !

M. Marc Ferracci, *ministre*et des autres sites concernés par cette restructuration, ainsi que de leurs familles.

Vous le savez, la situation du secteur de l'acier est difficile, en France comme en Europe. Après l'annonce de cette décision, j'ai pris l'initiative de m'entretenir ce matin à Bercy avec les directions française et européenne d'ArcelorMittal.

M. Pierre Cordier . Belle initiative !

M. Marc Ferracci, *ministre* . Il m'a été confirmé que plusieurs conditions étaient nécessaires au maintien des investissements dans la décarbonation, qui sont essentiels au maintien de l'emploi et à la pérennisation de l'ensemble des sites, dont celui de Dunkerque.

Il nous faut d'abord agir au niveau européen, notamment pour renforcer les quotas d'importation d'acier. Le commissaire européen Stéphane Séjourné a annoncé le resserrement de ces quotas, sur proposition du gouvernement français. Je m'en réjouis. Il faut désormais aller plus vite, plus fort, plus loin dans la protection commerciale de notre industrie sidérurgique. Je m'y consacrerai dans les prochains jours et les prochaines semaines.

Il nous faut ensuite agir sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. C'est une demande de la filière sidérurgique en général et d'ArcelorMittal en particulier. Nos industriels qui s'engagent à investir dans la décarbonation doivent être en mesure de lutter à armes égales avec leurs concurrents étrangers. Cela suppose une meilleure taxation carbone aux frontières ; nous sommes déjà engagés dans cette direction.

J'échangerai avec M. Séjourné dans les prochains jours et lui ferai part tant des demandes de la filière sidérurgique que des enjeux liés au maintien de l'emploi.

Je viendrai ensuite rendre compte de nos échanges auprès des représentants des salariés et des élus. Je pense notamment à Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, à vous-même, à Paul Christophe, député de la quatorzième circonscription du Nord, à Xavier Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France, que je sais très engagé sur ce sujet.

Ces investissements ne sont pas abandonnés. En travaillant collectivement, nous pourrons parvenir au maintien de l'emploi sur le site de Dunkerque.

Données clés

Auteur : [M. Julien Gokel](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 611

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et énergie

Ministère attributaire : Industrie et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 avril 2025